



## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1 – Jeudi 18 novembre 2021

*Ce conseil d'école s'est déroulé en présentiel. Heure de début 18H15*

**Présenter l'ordre du jour : Point sur cette rentrée particulière**

**Vote (pour ou contre des conseils d'écoles) :**

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.
- Le point sur la rentrée (effectifs, classes, RASED, APC).
- Le protocole sanitaire
- Travaux effectués et investissements 2021.
- Bilan de la coopérative scolaire.
- Activités et projets divers.
- Questions diverses. (envoyée une semaine avant le conseil)

### **Présentation du conseil + approbation du dernier PV**

**à l'unanimité est voté un seul conseil pour les 2 écoles**

Enseignants présents: Mr HARSCOET, Mme JIMENEZ, Mr JUCHEREAU, Mme FOUGEROUX, Mme RENOU, Mme PARION

Parents élus présents: Mr RENAUD, Mme VINET, Mme RICHARD, Mme NOMER, Mme VIDAL, Mme FOLOPPE, Mme HARIBOU, Mme RIVE, Mme BOULINGUEZ, Mme FERRY, Mme DELETANG

Représentants de la mairie présents: Mme PARONEAU, Mme MORIN association Îlot vacances

Représentant de la DDEN présent: Mme GRANET

Excusés : Mme CROSSETTE, Mr GARCIA, Mme BONIFFAIT, Mme PELLETIER



## 1- Résultats des élections des parents d'élèves

Nbre d'électeurs : 138

Nbre de votants : 76

Bulletins nuls : 4

% de participation : 55,07% (-3% 2020)

### ✓ Liste des personnes élues à Saint-Germain de Marencennes

*Titulaires :*

RENAUD Jonathan

NOMER Bénédicte

HARIBOU Marie

PELLETIER Vanessa

*Suppléants:*

SANTOLINI Mathilde

VINET Delphine

FOLOPPE Mélissa

VIDAL Lise

### ✓ Liste des personnes élues à Péré

Nbre d'électeurs : 80

Nbre de votants : 54

Bulletins nuls : 10

% de participation : 67,50 %

*Titulaires :*

BOULINGUEZ Sabrina

RIVE Valérie

*Suppléants:*

DELETANG Nathalie

FERRY Muriel

## 2- Le point sur la rentrée

### ✓ Effectifs et classes

**Saint Germain de Marencennes**

**Péré**

TPS/PS/MS : 21 ( 1TPS 13PS et 7MS)

CE2/CM1: 21 ( 7 CE2 et 14 CM1)

MS/GS : 21 (4MS et 17GS)

CM1/CM2 : 21 ( 5 CM1 et 16 CM2)

CP/CE1 : 19 (11CP et 8CE1)

CE1/ CE2 : 22 ( 12 CE1 et 10 CE2)

*Décharge de direction de Mme Jimenez, le lundi, assurée par Mme Crossette Annelise.*



## ✓ RASED et APC

### Le RASED

L'équipe éducative se compose d'un réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés nommé RASED. Il est constitué :

- d'une psychologue scolaire : Mme Buchard ;
- d'une enseignante spécialisée chargée de l'Aide à Dominante Pédagogique ( ADP) = qui s'occupe des difficultés purement scolaires : Mme Prevost
- d'un enseignant spécialisé chargé de l'Aide à Dominante Relationnelle (ADR) = qui aide l'enfant à réinvestir l'école et à regagner confiance en soi, à devenir un élève : M. Buchard

Quand les enseignants décèlent des difficultés, ils font appel au RASED et ce dernier prend contact avec les parents. Mais les parents d'élèves peuvent à leur initiative, prendre contact directement avec le RASED. Les coordonnées sont affichées sur les panneaux d'affichages de chaque école. ( 05.46.07.56.53 )

## ✓ Les APC

**Les activités pédagogiques complémentaires (APC) ont lieu 1h00 ou 2h 00 par semaine, soit 36 heures sur l'année, avec un groupe restreint d'élèves. Les APC sont sous la responsabilité du corps enseignant avec accord des parents.**

Les activités sont **en lien avec les apprentissages scolaires**. Elles consistent à aider les élèves qui rencontrent des difficultés, à aider au travail personnel (acquérir des méthodologies pour devenir de plus en plus autonome), à mettre en place des activités prévues par le projet d'école. Les APC se font avec un groupe restreint d'élèves favorisant le rapport privilégié avec l'adulte, la prise de parole et les échanges.

Les APC ont lieu après la classe :

### **Saint Germain de Marecennes**

**les lundis, mardis et/ou jeudis**

**de 16h15 à 17h15**

*Les parents sont contraints de venir chercher leurs enfants à la fin des APC.*

### **Péré**

**les mardis et/ou jeudis**

**de 16h25 à 17h25**

## 3-Le protocole sanitaire

Une gradation du protocole sanitaire a été mis en place à la rentrée. Il comporte 4 niveaux, nous étions au niveau 2 à la rentrée et le sommes de nouveau suite à un allègement. Ce niveau conduit à moins de flexibilité dans le brassage des élèves notamment en récréation avec la séparation physique des élèves et le port du masque de nouveau obligatoire pour les élèves en élémentaire. Le lavage des mains fréquent et l'aération restent de vigueur.

## 4 -Travaux effectués et investissements 2021

### **Saint Germain :**

- **Travaux / investissements :**
- Mise en service des toilettes neufs en primaire
- Installation des nichoirs, hôtels à insectes et à chauve-souris

*Remerciements au service technique de la mairie pour les travaux réguliers effectués.*

- **A prévoir : suggestions de travaux et investissements**
- Prévoir l'installation et le matériel nécessaire pour la vidéo projection dans les 2 classes de maternelle
- Les toilettes intérieures maternelle
- Des enceintes portatives utilisées pour les classes maternelle et transportable en salle de motricité ou enceinte/lecteur type chariot (le souci se présente pour la chorale de Noël)
- Un rideau manquant en classe de ce1/ce2
- La mise à disposition des anciens sanitaires côté élémentaire pour pouvoir ranger les vélos
- Une plaque au plafond à changer dans la classe de cp/ce1

### **Péré**

- **Travaux / investissements :**

*Merci pour les travaux réguliers.*



*Merci à Nadine Blondet et Pascale Samson pour leur implication dans la vie de l'école.*

➤ **A prévoir : suggestions de travaux et investissements**

- l'aménagement du « jardin » pour pouvoir y faire classe. Nous aurions besoin de tables et bancs pour 24/25. Nous en parlons depuis un an, est-ce que ça avance ?
- équipement informatique : les ordinateurs sont vieillissants et montrent des signes de faiblesse, serait-il possible de provisionner pour avoir 4 ordinateurs à la rentrée prochaine ?
- question du téléphone, ça grésille toujours. Autre problème, seule la base sonne.
- travaux d'assainissement, où en est-on ? L'espace dans la cour sera-t-il reverdi ?

## 5- Bilan de la coopérative scolaire

Montant de la coopérative scolaire fixé à 12 euros par enfant et dégressif selon le nombre d'enfants scolarisés (10 euros pour deux enfants, 8 euros pour trois enfants)

**Coopérative scolaire non obligatoire mais indispensable** car permet de payer une partie du matériel scolaire (jeux, logiciels, des abonnements scolaires, des sorties scolaires...)

### ***Saint Germain de Marencennes***

- Départ de la **coopérative scolaire en début d'année : 4310,54€**
- **Rentrée 2021** : sur 80 élèves scolarisés l'école a perçu **718€**

### **Péré**



- Départ de la **coopérative scolaire en début d'année : 5299€** Cela s'explique par le confinement, des subventions versées pour la classe de découverte qui a été annulée. Nous relançons le projet cette année.

- **Rentrée 2021** : sur 41 élèves scolarisés l'école a perçu **372 €**

## Subventions reçues

- **Pour l'année scolaire 2021/2022, l'association des parents d'élèves a versé** un chèque de **410 €** à l'école de **Péré** et un chèque de **820 €** à l'école de **Saint Germain de Marencennes**.

*Cet argent permet d'élaborer des projets plus conséquent comme le projet de classe de découverte. **Toute l'équipe enseignante remercie l'APE pour son investissement et son aide financière majeure.***

## 6- Projets pédagogiques et divers

### ✓ Projets/ activités sur les écoles Saint Germain de Marencennes :

-Projets sur l'année :

- Remise du diplôme de labellisation de l'école en E3D : Label en développement durable
- Chorale de Noël
- La maternelle au cinéma ( le Palace de Surgères )
- Projet bibliothèque



- Spectacle et goûter de Noël offert par la mairie le vendredi 17 décembre le matin  
**SPECTACLE ANNULÉ CAUSE COVID**

- Activité piscine au mois de juin pour les CP/CE et les CE1/CE2 ( à définir selon les règles qui seront en vigueur). Les parents qui souhaitent passer l'agrément peuvent dès à présent se faire connaître.

## **Péré**

-Notre principal projet de classe de découvertes est relancé. Dates : du 28 juin au 1er juillet à Oléron. Question des accompagnateurs/ Pascale et Nadine. **LA MAIRIE REFUSE LA DEMANDE POUR CAUSE D'ASSURANCE**

-Natation scolaire : 3 séances en septembre avec le passage du test pour les activités nautiques (2 non validés)

-La bibliothèque reprend. Merci aux bénévoles.

-Projet les Incorruptibles pour les 2 classes.

-Intervention des éducateurs sportifs : module de base-ball avec rencontre sportive en mai (?)

-Projet développement durable : Installation Bat'motel, sortie à l'usine de traitement des eaux de St Hippolyte jeudi 25 novembre 2021

-Inscription au JMF pour un concert le 15 mars GIGAMBITUS

-Boîte à idées : idée d'un goûter, d'une journée déguisée avant les vacances de Toussaint.

-liaison école collège.

-préparation de chants pour le marché de Noël le 12 décembre

-spectacle de Noël vendredi 17 décembre à Marencennes. **ANNULÉ CAUSE COVID**

-permis piéton (CE2-CM1) et internet (CM2) en janvier

## 7- Questions diverses

**Les langues étrangères en maternelle :** *En classe de tps/ps/ms sont étudiées l'anglais et l'espagnol plus particulièrement, pour la classe de ms/gs Mme Fougeroux demande une formation supplémentaire pour appliquer ce domaine au-delà de l'écoute de musique en langues étrangères.*



## RPI Saint-Pierre la Noue

### **L'avancée de l'âge de l'accueil des tps pour remonter les effectifs de l'école :**

*Les élèves inscrits en tps ne sont pas comptabilisés dans les effectifs, de plus l'équipe enseignante rappelle les motivations initiales de la création de ces accueils et défend l'intérêt des enfants.*

**Les activités périscolaires :** *Nous donnons la parole à Mme MORIN qui précise les modalités d'inscriptions à l'îlot vacances ainsi que le déroulement de ce temps périscolaire existant.*

*Les parents d'élèves ont adressé des questions diverses à la mairie, une réponse leur sera formulée ultérieurement.*

*Levée de séance à 20H20.*

Président de séance  
Fanch HARSCOET

Secrétaire de séance  
Marie JIMENEZ